

Nom:

Date de réception du mémoire:

Sujet principal:

Loi fiscale actuelle

Propositions de réforme fiscale

Principaux points du mémoire

La présente Loi de l'impôt sur le revenu ne contient rien de comparable aux propositions du Livre Blanc.

nul ou de revenu se situant au-dessous de la limite d'exemption, ce serait peut-être réduire, pendant plusieurs années, l'impôt des contribuables qui ont choisi de ne pas travailler et à l'égard desquels des déductions pour personnes à charge ont été accordées. Nous proposons donc que, pour une personne mariée, seule une suite ininterrompue d'années depuis que cette personne a été déclarée comme étant à charge par son conjoint puisse être utilisée pour établir la moyenne des revenus. Une personne âgée de moins de 25 ans ne pourrait utiliser qu'une suite ininterrompue d'années depuis la dernière au cours de laquelle elle n'a eu aucun impôt à acquitter. Ces règles ne sont pas pleinement satisfaisantes, mais on n'a pu trouver aucune autre solution simple et pratique. Les personnes auxquelles ces règles interdisent d'inclure, mettons, plus que les deux années précédentes dans le calcul de la moyenne de leurs revenus pourraient être autorisées à supposer, pour les années exclues, un revenu arbitraire de \$5,000 par année.

Page 11, paragraphe 9 du mémoire.
Cette partie du mémoire recommande de ne pas adopter les propositions du Livre Blanc.

Loi fiscale actuelle

Principaux points du mémoire

Nom: